



COMMUNIQUÉ

Vendredi 10 novembre 2017

QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ ET LORIENT AGGLOMÉRATION FRANCHISSENT UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LEURS COOPÉRATION

Vendredi 10 novembre 2017, en réunion commune des deux bureaux dans les locaux de Quimperlé Communauté, les deux collectivités ont franchi une nouvelle étape dans le renforcement de leurs coopérations : à compter du 1er janvier 2018, Quimperlé Communauté renforcera fortement ses coopérations avec le Pays de Lorient en devenant notamment membre de l'agence d'urbanisme et de développement économique Audélor. Une nouvelle structuration de leurs relations qui permettra d'envisager de manière plus opérationnelle les futures coopérations qui auront désormais pour cadre d'action celui du réel bassin de vie et d'emploi vécu par les habitants et les entreprises.

Initiées en 2014, les discussions entre les deux collectivités sont nées d'un constat simple : celui de l'existence d'un même bassin de vie et d'emploi.

En effet, chaque jour, des milliers d'échanges s'opèrent entre les deux territoires : trajets domicile-travail, échanges économiques, études, loisirs...

Dès lors, plusieurs rencontres se sont tenues entre élus et services, aboutissant à la mise en place de coopérations concrètes en matière de transport, de tourisme, de numérique...

Norbert Métairie, président de Lorient Agglomération, et Sébastien Miossec, président de Quimperlé Communauté, ont souhaité donner un élan supplémentaire à ces coopérations, en les inscrivant dans un cadre plus formel.

Ainsi, en 2018, les 3 intercommunalités de Quimperlé Communauté, de Lorient Agglomération et de la Communauté de communes Blavet-BelleVue-Océan constitueront le nouveau cadre de discussion dans les relations contractuelles avec la Région Bretagne, signe d'un partenariat supplémentaire à l'échelle du bassin de vie.

L'agglomération quimperloise deviendra également membre de droit d'Audélor, l'agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient. A ce titre, elle siègera au comité d'orientation stratégique de l'agence et bénéficiera des prestations proposées en matière d'urbanisme et de développement économique. Les études et analyses se feront également à l'échelle du bassin de vie et

d'emploi, ceci contribuant à améliorer et coordonner les choix stratégiques de développement des deux collectivités.

L'adhésion à d'autres outils du territoire (agence locale de l'énergie ALOEN, SEM Xsea...) est également à l'étude.

Pour Norbert Métairie, « ces initiatives prises par Quimperlé Communauté marquent un véritable tournant dans nos relations de travail. Des échanges informels initiaux, nous passons maintenant à un cadre de travail plus formalisé, qui débouchera sur des coopérations plus nombreuses et plus efficaces. Nous poursuivrons évidemment notre démarche de coopération avec les autres agglomérations de Bretagne Sud, mais il nous fallait également ce format de coopération plus souple, plus opérationnel, qui nous permette d'avancer plus vite et d'aller plus loin avec nos voisins de Quimperlé Communauté. C'est aussi un signal fort envoyé aux habitants et aux acteurs institutionnels et économiques : celui d'un territoire qui s'organise et se renforce, au service de son attractivité et son développement. »

Pour Sébastien Miossec, « cette rencontre souligne l'utilité et la nécessité de ce que nous faisons déjà ensemble, mais permet aussi de dessiner les projets que nous devons lancer en commun prochainement. L'adhésion à Audélor est une étape importante dans la construction de relations fortes entre les services de nos deux communautés afin de toujours mieux répondre, demain, aux besoins des usagers des services publics et des acteurs économiques au sein d'un même bassin de vie. Une coopération ne se décrète pas, elle se construit collectivement par des temps de travail tels que cette réunion commune des bureaux des deux agglos. »

Contacts presse :

Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - mbretonrobin@agglo-lorient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

Quimperlé Communauté

Sébastien Parot – tél. 06 22 81 80 30 – sebastien.parot@quimperle-co.bzh